



TOULOUSE, le 23 Septembre 2017

**Syndicat National de l'Education  
Physique de l'Enseignement Public  
Fédération Syndicale Unitaire**

## ***Communiqué de presse du 23 Septembre 2017***

***Une rentrée « techniquement ratée » en EPS dans l'académie de TOULOUSE !***

*Quand M. BLANQUER, notre Ministre de l'Education Nationale annonce fièremment une rentrée « techniquement réussie », cela devrait se traduire par un enseignant devant chaque élève à la date de la rentrée.*

*FAUX : des classes n'ont toujours pas d'enseignant d'EPS depuis 3 semaines après la rentrée :*

- Collège de Villefranche de Lauragais (31)
- Lycée Pyrène à Pamiers (09)
- Collège à Montauban (82)
- Collège à Castres et Labruguière (81)
- Collèges dans le Lot
- Collège et LP à Millau (12)

*Peut-on parler dès lors d'une rentrée techniquement réussie quand, dans quasiment tous les départements de notre académie, nous manquons d'enseignants d'EPS ? Partout notre potentiel de remplacement est quasiment NUL 3 semaines après la rentrée : **du jamais vu !***

***Plus un Titulaire de Zone de Remplacement (TZR) de disponible dans le Lot, en Ariège, dans les Hautes Pyrénées, dans le Tarn et Garonne, en Aveyron, dans le Tarn. Soit 6 départements sur 8. Et les TZR encore sans affectation dans le Gers et la Haute Garonne se comptent sur les doigts de la main !***

***Nous sommes loin des 8% nécessaire pour assurer la continuité du service public de l'EPS dans l'académie de Toulouse.***

*Dans les prochains mois, les remplacements ne pourront se faire qu'en embauchant encore plus de personnels non titulaires (au-delà d'une vingtaine à notre connaissance au 23 septembre), notamment les jeunes ayant échoué faute de places aux concours. Nous pouvons donc l'affirmer : il faut augmenter les postes aux concours externe et interne d'EPS dès l'année prochaine !*

*Notre Ministre, ne peut plus ignorer la situation catastrophique de notre académie et un plan d'urgence de recrutement et de titularisation doit être rapidement envisagé !*

*Dans ce contexte, l'annonce des 120 000 suppressions de postes de fonctionnaires est incompréhensible compte tenu des réels besoins. La signature des ordonnances sur la loi travail ne fera qu'accroître la précarisation des non titulaires de plus en plus nombreux dans les différentes fonctions publiques.*

*Nous ne voulons pas de cette société où les plus faibles doivent accepter le pire quand les plus forts, avec la bénédiction du gouvernement (MEDEF en tête), vont continuer à accroître et concentrer les richesses.*

*C'est pourquoi le SNEP-FSU appelle les personnels à se mettre massivement en grève le 10 Octobre prochain dans la continuité des actions de septembre contre les ordonnances MACRON. Pour défendre nos services publics comme moyen de répartition des richesses qui sont à développer et améliorer.*

*Pour des fonctionnaires protégés dans leur emploi et revalorisés.*

*Pour défendre une EPS de qualité au sein de l'école, comme voie originale de réussite et d'émancipation.*

***Le SNEP-FSU continuera d'agir avec l'ensemble des personnels pour lutter contre la précarisation de nos métiers et des salariés en général.***

Contact : Secrétariat académique du SNEP-FSU

05 61 80 95 04

s3-toulouse@snepfsu.net

**Claude BOYALS, André CASTELLAN,  
Pascal MARTIN, Jean-Paul POITOU  
Co-secrétaires académiques du SNEP-FSU**